

Eure. À la rentrée, une nouvelle classe pour l'école de Bois-Jérôme-Saint-Ouen ?

Pour la rentrée prochaine, Jean-François Wielgus, maire de Bois-Jérôme-Saint-Ouen (Eure) espère une ouverture de classe à la rentrée prochaine.



L'école de Bois-Jérôme-Saint-Ouen compte actuellement trois classes à triple niveau pour 65 élèves. Avec neuf élèves supplémentaires à la rentrée prochaine, Jean-François Wielgus espère l'ouverture d'une quatrième classe.

À l'heure actuelle, les écoliers de Bois-Jérôme-Saint-Ouen (Eure) étudient dans des classes à triple niveau. L'établissement accueille 65 élèves dans trois classes différentes.

« Dans ces conditions, le nombre d'élèves est plus élevé et l'instituteur a donc moins de temps à accorder à chaque élève », souligne le maire Jean-François Wielgus.

Mais la venue de nouveaux enfants dans le village pourrait changer la donne.

« Depuis le premier confinement, nous avons vu arriver plusieurs familles »

Jean-François Wielgus - Maire de Bois-Jérôme-Saint-Ouen

Pour rappel, en 2021, Bois-Jérôme comptait cinq nouveaux habitants selon l'Insee. Neuf élèves de plus à la rentrée

Neuf élèves en plus

Ainsi, à la rentrée de 2022, l'école comptera 74 élèves, soit neuf de plus que l'année dernière. De quoi espérer l'ouverture d'une quatrième classe :

« En petite section, nous allons passer à 15 enfants contre 8 ou 10 lors des rentrées précédentes. On pourrait même passer à des classes à double niveau, ce qui sera plus agréable pour les instituteurs et les enfants »

Jean-François Wielgus - Maire de Bois-Jérôme

Toutefois, Jean-François Wielgus reste prudent car ce projet est soumis à certaines conditions. « Selon l'Éducation nationale, il faudrait sept ou huit élèves supplémentaires pour obtenir une nouvelle classe », explique le premier édile.

Seulement, si l'Éducation nationale rejette cette proposition, les instituteurs se retrouveront dans une situation pour le moins compliquée avec le même nombre de classes, à triple niveau, mais avec encore plus d'élèves à gérer. Le maire s'appuiera sur cet argumentaire, dans quelques semaines, face à l'Inspecteur académique pour défendre l'ouverture d'une quatrième classe.

[Eure. Menace d'une fermeture de classe dans les écoles de Gasny pour la rentrée 2022](#)

Le choix difficile des mairies

L'Inspecteur académique a proposé un deal aux différentes communes du secteur, dont Vernon et Vexin-sur-Epte : les mairies autorisent le regroupement administratif de leurs écoles maternelles et élémentaires, en contrepartie, l'Éducation nationale s'engage à ne fermer aucune classe pour la rentrée 2022. Problème : pour les années à venir, aucune garantie n'est donnée. Les maires se retrouvent donc à faire un choix : sacrifier une classe en 2022 pour éviter un regroupement des écoles ou réunir les écoles élémentaires et maternelles en une seule entité pour préserver une classe, au moins pour la prochaine rentrée. À Gasny, le conseil municipal a refusé le regroupement des écoles.

Logiquement, elles perdront donc une classe en 2022-2023. Pour certains élus de Gasny, regrouper deux écoles ensemble serait, sur le long terme, néfaste autant pour les enfants que pour l'équipe éducative, favorisant des classes à triple niveau et la fermeture de classe, les effectifs étant mélangés. Concrètement, le regroupement administratif de deux écoles, maternelle et élémentaire, impliquerait une seule direction.

Une nouvelle crèche d'ici 2023

Comme tous les maires de petites communes, la volonté de Jean-François Wielgus est d'assurer le maintien de la démographie dans son village. C'est d'ailleurs pour cela que la mairie de Bois-Jérôme-Saint-Ouen prévoit d'accueillir une micro-crèche Baby village.

[Eure. L'école de Bois-Jérôme-Saint-Ouen se prépare à une hausse des effectifs](#)

L'intérêt est d'attirer de nouvelles familles en proposant un service qui manque dans certaines communes du secteur.

« Nous allons lancer le permis de construire dans un mois. Nous espérons un début des travaux au dernier trimestre 2022 pour une ouverture courant 2023 »

Jean-François Wielgus - Maire de Bois-Jérôme

Pour l'heure, la commune a décroché la Dotation d'équipement des territoires ruraux. Lors du conseil municipal de novembre, le maire voyait ce projet comme un pari sur l'avenir : « C'est un nouveau service que nous proposerons aux administrés et qui encouragera l'installation de jeunes couples dans la commune. À l'avenir, l'école pourrait aussi accueillir des élèves supplémentaires », soutenait-il.